



Réunion du Conseil Municipal du 30 mars 2016

L'an deux mille seize, le 30 mars à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de BOISSET-lès-MONTROND, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT, Maire.

Date de la convocation : 25/03/2016

Présents :

Mesdames Claudine COURT, Ginette KANOU, Thérèse RICHARD, Gisèle MELONI, Rose Marie BREUILLAUD, Stéphanie GARNIER, Nadège OLLIER

Messieurs Michel GIRAUD, René HRYNIOW, Bernard JARDY, André TARDY, Emmanuel DIDIER.

Absent excusé : Guy BEAU pouvoir à Stéphanie GARNIER ; Isabelle BAPTISTE.

Secrétaire : Stéphanie GARNIER.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du Conseil Municipal du 29 février 2016.

2- APPROBATION REGLEMENT INTERIEUR.

Madame le Maire rappelle au conseil la visite du préventeur du centre de gestion le 29 janvier dernier. Il s'agissait de faire le point sur les conditions d'hygiène et de sécurité au travail.

Le projet de règlement intérieur a été envoyé au CTI (Comité Technique Intercommunal) pour avis et examen lors de sa séance du 16 mars 2016.

Notre règlement intérieur a reçu un avis favorable du CTI pour la partie mission hygiène et sécurité, et un avis défavorable des collègues élus et représentants du personnel dans le domaine réglementaire. Lorsque cette position unanime est adoptée, le CTI doit se réunir à nouveau pour émettre un avis définitif. Ce nouveau passage en commission aura lieu le 6 avril 2016.

Les articles 6 à 12 seront revus avant ce nouvel examen, pour mise en application au 11 avril 2016.

Le conseil approuve à l'unanimité ce règlement intérieur du personnel et prend acte des modifications à apporter.

Concernant le passage en CTI pour la modification du temps de travail de Christine Berthet (de 28 à 32 heures hebdomadaires), l'avis est favorable.

3- ASSISTANCE CONSEIL JURIDIQUE ET SOCIAL

Le conseil approuve à l'unanimité la demande de prestation de services faite au cabinet PETIT pour assistance et conseil juridique et prévoit de réserver la somme de 1500 à 2000€. Cette somme sera inscrite au budget 2016.

4- CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICE AVEC LA CALF

Comme évoqué lors d'un précédent conseil, la CALF met à disposition de la commune un agent (Corinne PEREZ) 4 heures par semaine jusqu'à fin juillet, pour des missions administratives : classement, analyse de fonctionnement, mise en place de tableaux de bord et de procédures écrites.

Les heures seront facturées 23.85€/h (chargées).

Le conseil autorise Madame le Maire à signer cette convention ainsi que tous les documents y afférant.

5- APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION

Après concertation avec M. FRECON, Percepteur, le compte administratif et le compte de gestion 2015 suivants ont été approuvés :

Section fonctionnement	Dépenses	638 961.81 €
	Recettes	671 427.78 €

Excédent 2015 de 32 465.97 € auquel s'ajoute l'excédent 2014 de 152 307.85 €.

Excédent total de l'année 2015 : 184 773.97 €

Section investissement	Dépenses	315 765.89 €
	Recettes	449 191.13 €

Excédent 2015 de 133 425.24 € auquel s'ajoute le déficit 2014 de 210 503.10 €

Déficit total de l'année 2015 de 77 077.86 €.

6- AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil décide d'affecter les résultats de fonctionnement 2015 pour le budget 2016 de la façon suivante :

· A - Résultat de l'exercice	+ 32 465.97 €
· B - Résultats antérieurs reportés	+ 152 307.85 €
· C - Résultat à affecter = A + B (hors RAR)	+ 184 773.82 €
· D – Solde d'exécution d'investissement 2015	
· D 001 (besoin de financement)	- 77 077.86 €
· E - solde des restes à réaliser 2015	
· Excédent de financement	- 16 850.00 €
· F - Besoin de financement F =D+E	93 927.86 €
· G - Affectation en réserves R 1068	+ 93 927.86 €
· H – Report en fonctionnement R002	+ 90 845.96 €

7- VOTE DU BUDGET 2016

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget primitif 2016 qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la manière suivante :

1. COMMUNE

Fonctionnement	623 673 €
Investissement	428 310 €

8- VOTE DES TAUX DES TAXES « MENAGE » 2016

Madame le Maire propose au conseil municipal de se prononcer sur le pourcentage de hausse des taux d'imposition : les taxes d'habitation, foncière (bâti et non bâti).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'augmenter les taux d'imposition. Elles sont donc de :

Habitation	7.98 %
Foncier bâti	16.93 %
Foncier non bâti	34.57 %

9- TABLEAU DE CLASSEMENT UNIQUE DES VOIES

N'ayant pas pu récupérer tous les éléments nécessaires à l'étude de cette question René HRYNIOW propose au Conseil de la reporter à un prochain conseil. Le Conseil approuve à l'unanimité.

10- CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LE TERRAIN MULTISPORTS

7 entreprises ont été contactées pour la création d'un terrain multisport à côté de la salle des sports. 5 ont répondu.

Les offres devront être modifiées par rapport à la demande initiale aux vues des dimensions de la plateforme. Une nouvelle réunion de la commission pour attribution du marché aura lieu le 14 avril, après réception des nouveaux devis tenant compte de ces dimensions.

QUESTIONS DIVERSES

- Visite de la conciergerie à Champdieu : il est à retenir qu'il est très difficile d'obtenir des subventions.

Une présentation pourra être faite lors de la commission bâtiments du 2 mai à 18h.

- Forum des associations : il aura lieu le 3 septembre. A l'initiative du CJS, toutes les associations du village ont été invitées à une première réunion de préparation le 18 mars. L'apéritif sera pris en charge par la mairie.

- Fête patronale : elle aura lieu les 24, 25 et 26 juin. Comme les années précédentes, la mairie prendra à sa charge le feu d'artifice et l'apéritif du dimanche à midi.

Prochain conseil le 27 avril 2016 à 20h

La séance est levée à 22h30.